



La vie à Cadalen

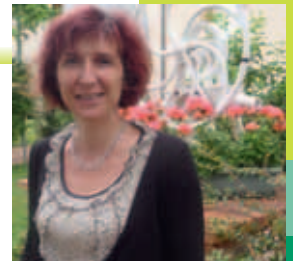


N° 16 - Janvier 2012 - Tél. 05 63 33 01 44 - email : cadalen.mairie@orange.fr - web : <http://www.cadalen.fr>

Sommaire

| | | | | | |
|---------------------------------|------|------------------------------------|-----------|--------------------------------|-------|
| Édito | p. 1 | Tarn et Dadou, déchets ménagers .. | p. 6 | Gendarmerie..... | p. 17 |
| Actualités : | p. 2 | OPAH..... | p. 7 | Chiens errants | |
| Classe découverte Aveyron | p. 3 | SPANC | | Rando primeur..... | p. 18 |
| Noël de l'école | | Taxe d'aménagement | p. 8 | Notre commune vue du ciel..... | p. 19 |
| Nouveaux commerçants..... | p. 4 | La parole aux associations | p. 9 à 15 | Notre site Internet..... | p. 20 |
| Arrêt du PLU | p. 5 | Sapeurs pompiers du Tarn..... | p. 16 | | |

Édito



Le contexte économique actuel nous plonge dans l'incertitude. Chacun de nous, de près ou de loin est touché par la crise. Si l'on rajoute à cela, les catastrophes climatiques et écologiques et les divers scandales politiques qui ont émaillé cette année, le bilan final nous laisse un sentiment d'impuissance et d'inquiétude, voire une certaine amertume.

Au plan communal, des questions persistent. Les dotations de l'état vont-elles se maintenir ?

A quelle hauteur les subventions sur les projets d'investissement attribuées par les collectivités partenaires (région, département) seront-elles fixées ?

Comment poursuivre l'aménagement du territoire et de notre commune en services, infrastructures et continuer à entretenir l'existant sans faire peser sur la population une fiscalité toujours plus importante ?

Toutes ces interrogations sont amplifiées par les échéances électorales de l'année 2012.

Début mai, nous irons voter pour élire le nouveau Président de la République ; en juin, nous élirons nos députés. Nous avons eu en mairie de nombreuses inscriptions sur les listes électorales, ce qui prouve que vous êtes mobilisés pour faire entendre votre voix. Voter est un droit, c'est une façon de rester acteur de ce qui se passe autour de nous, même si nous avons parfois l'impression que les enjeux nous dépassent. C'est aussi un devoir, la démocratie ne peut vivre que si nous nous impliquons.

Malgré tout, dans ce climat austère, une onde positive semble toucher Cadalen. L'ouverture le 5 septembre de la boulangerie est un atout pour le village. Ce nouveau commerce, tenu par Laetitia et Grégory Durand, artisans boulangers, draine une clientèle importante, variée et nouvelle. Depuis le mois d'août, Laetitia et Gérard Gomez, les nouveaux gérants de l'épicerie, diversifient la gamme de produits proposés et cherchent à répondre au mieux aux besoins de la population. Tout ceci est complémentaire et rayonne sur le territoire, apportant ainsi un nouvel essor à notre commune.

Je voudrais en profiter pour remercier très sincèrement et amicalement Valérie Roy, qui pendant plusieurs années, nous a accueillis avec son sourire pétillant et sa bonne humeur et qui a participé, elle aussi, à cette dynamique en donnant à l'épicerie la qualité d'un commerce de proximité digne de ce nom. Nous lui souhaitons de la réussite dans ses nouveaux projets.

Le cabinet médical, le groupe scolaire, le Plan Local d'Urbanisme, ces dossiers avancent et vous en trouverez des nouvelles dans ce bulletin. Vous trouverez aussi des nouvelles des nombreuses associations de la commune qui animent et apportent des services sur le territoire, et qui sont surtout des vecteurs de liens sociaux. Pour lutter contre la morosité ambiante qui incite à un repli sur soi, je vous invite à les rejoindre ou à en créer. Se retrouver autour de valeurs d'entraide, de solidarité et de convivialité, comme c'est de tradition dans le milieu rural, contribue à la qualité de vie et à l'ouverture d'esprit de tous. On a peur de ce que l'on ne connaît pas. Faites donc connaissance !

Je ne peux conclure sans évoquer le décès accidentel de Rémi, jeune cadalénois de 20 ans, qui a bouleversé tous les habitants de la commune début décembre. A ses parents, Cathy et André, à sa sœur, Amy, je dis notre profonde tristesse.

Enfin, je remercie l'ensemble des personnes qui participent à la vie de la commune, les employés communaux, mes collègues élus, les bénévoles du monde associatif, les acteurs du monde économique, tous ceux d'entre vous qui apportent une pierre à la dynamisation et au bien vivre dans le monde rural. Je tiens à vous souhaiter, au nom de l'équipe municipale, une belle année 2012. Qu'elle vous apporte une bonne santé, de la réussite dans vos projets et de bons moments à partager en famille et entre amis.

Bonne année à tous.

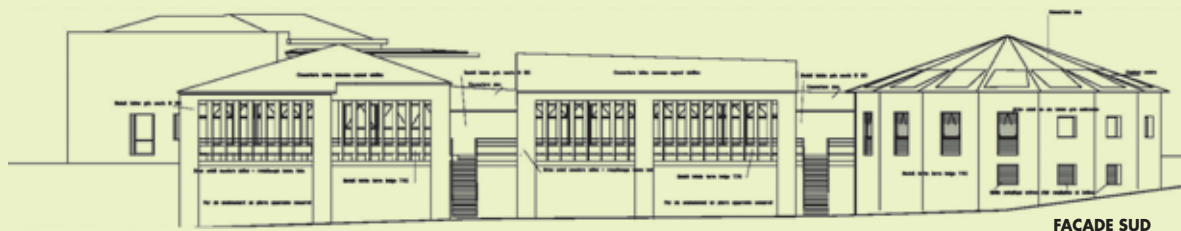
Monique CORBIERE-FAUVEL, Maire de Cadalen

Je vous invite
aux vœux de la
municipalité
le vendredi
27 janvier
à partir de 19 h
à la salle des
fêtes

PROJET « GROUPE SCOLAIRE »

Bilan d'étape :

- Après des négociations un peu longues mais fructueuses avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France), nous avons obtenu le permis de construire de l'extension/réhabilitation du groupe scolaire en décembre. Ce projet est l'émanation des échanges que nous avons eu avec l'équipe pédagogique, la directrice du ALAE/ALSH (ex CLAE), le personnel communal, l'association des parents d'élèves et les représentants du conseil d'école.
- Nous venons de recevoir la notification du Conseil Général du Tarn qui, lui aussi comme l'Etat, subventionne la 1^{re} tranche de notre projet à hauteur de 30%.
- Dans le courant de ce trimestre, nous devrions lancer les appels d'offres des différents lots (maçonnerie, menuiserie, électricité,...) avec notre maître d'œuvre le « Cabinet d'Architecte Max Faramond ».



PELLE MÉCANIQUE



Coup de pompe fatal

Les ennuis techniques de l'ancienne pelle mécanique nous ont contraint à en acquérir une nouvelle. En effet, nous avons subi la détérioration de sa pompe hydraulique (pièce essentielle dans un tel engin). Cet incident a provoqué la dissémination de limaille de fer dans tout le circuit hydraulique. Le coût de la réparation trop élevé, sans assurance de résultat, nous a conduit à son remplacement.

La nouvelle pelle mécanique a été choisie en prenant en compte au mieux les critères du cahier des charges dévolus à sa fonction principale : fossés, manutention, petits terrassements, plantations, tranchées... Son prix d'achat a été de 29 000 € H.T.. L'ancienne pelle a été reprise pour un montant de 4 000 €.

CENTRE MÉDICAL

Les travaux du centre médical ont bien avancé. Nous tenons à remercier les entreprises A.Pose, Fernandez, Marin, Rouquier et Tarroux pour leur implication dans le projet. Nous allons maintenant passer aux finitions et nos agents techniques prendront bientôt le relais pour poser le parquet et monter le mobilier. Au final, l'isolation du bâtiment a été nettement renforcée : les murs et le plafond sont doublés et toutes les fenêtres sont dotées de double vitrage. Les pièces ont été réagencées pour répondre au mieux aux nouveaux besoins.

Le personnel de santé prendra possession de ce local courant février.



Classe découverte Aveyron

Les élèves de la classe CE2 / CM1 de Cadalen sont partis au domaine de Laurière travailler la danse et étudier la nature environnante.



Les enfants racontent leur séjour :

« Nous sommes partis le lundi 10 octobre en train pour arriver une heure après à la gare de Villefranche de Rouergue.

Simon notre moniteur nous a accueilli à Laurière et nous a fait visiter le domaine. C'est lui aussi qui s'occupait des activités nature.

Il nous a appris à repérer et reconnaître les traces laissées par les animaux. Cachés dans un observatoire, on a pu admirer tranquillement

les oiseaux qui venaient se nourrir dans la grande mangeoire. Nous avons aussi construit des mangeoires pour les installer à l'école.

Tous les jours on retrouvait notre professeur de danse Hélène.

Avec elle nous avons inventé une chorégraphie qui racontait l'histoire d'Hercule chargé de nettoyer les Ecuries d'Augias. Nous avons beaucoup travaillé, répété et c'était parfois difficile mais le vendredi nous avons été récompensés par les applaudissements des spectateurs.

Ce que nous avons adoré à Laurière ce sont les moments de liberté après les activités. On passait notre temps dans les cabanes qu'on s'était aménagées dans le parc.

Cinq jours de soleil et de bonne humeur, ça passe trop vite, et le vendredi nous étions un peu tristes de repartir. »

Tous les élèves de la classe.



Noël de l'école

A la salle des fêtes, Lucia, Antoine et Jacques de la compagnie CIR'HULON ont procuré beaucoup de plaisir aux petits comme aux grands lors du spectacle de Noël de l'école de Cadalen.

Jacques alias M. Mezigue, grand chef d'orchestre, a dirigé avec plus ou moins de réussite les deux trublions M. Ploplof et M^{lle} Signorina. Pendant une heure, les trois saltimbanques ont beaucoup fait rire le public avec leurs musiques, leurs acrobaties, leurs jongleries et leurs clowneries.

Un vrai moment de bonheur.

Les enfants se sont ensuite retrouvés à l'école pour recevoir leur cadeau que le Père Noël avait laissé pendant le spectacle. L'après-midi s'est terminée par un goûter offert par la municipalité.

Contact CIR'HULON : <http://circhulon.com/>



Les « P'ti Pains » ont allumé le fournil

Le projet de boulangerie-pâtisserie annoncé lors de notre précédent bulletin s'est concrétisé début septembre.

Laetitia et Grégory DURAND ont en effet ouvert leur boulangerie artisanale le 5 septembre dernier, le même jour que la rentrée scolaire. « Il s'agit d'une vraie boulangerie pâtisserie artisanale » précise Laetitia. Tout est fabriqué sur place. Grégory a son fournil situé dans la pièce à côté du magasin. Les Cadalénois, mais aussi la population des villages du canton, ont été séduits à la fois par la qualité de l'accueil et des produits. Les « P'ti Pains » proposent une large gamme de pain. On trouve bien sûr le pain traditionnel, mais aussi lo cantel et l'aveyronnais. Grégory fait également, sur commande, du pain aux lardons, au chorizo, aux figues pour en citer quelques uns. Chaque dimanche, un pain spécial différent est en vente. Coté gourmand, le client n'est pas en reste. Les focaces, tartes, et autres mystères au chocolat ne laissent pas les papilles indifférentes. Le démarrage de ce commerce est si prometteur, que le jeune couple a dû embaucher une apprentie dès le 10 novembre. Laetitia et Grégory se sentent bien à Cadalen. Pour remercier la popu-



lation de l'accueil qui leur a été réservé, ils ont invité élus, présidents d'association, artisans, commerçants et l'ensemble des clients autour d'un pot agrémenté de leurs fabrications artisanales le 5 novembre dernier. Ce fut un vrai moment convivial.

**Les horaires d'ouverture sont :
6 h 30/13 h 00 - 15 h 30/20 h 00,
fermé le mercredi.**

Contact téléphonique : 05 81 40 40 16

EPICERIE : Changement de Propriétaire



Depuis le 13 août, Valérie ROY a passé la main à Laetitia et Gérard GOMEZ.

Ce couple, en provenance de l'Auvergne a repris le fonds de commerce au cœur de l'été. Après un passage de « témoin » en douceur avec l'ancienne propriétaire des lieux, Laetitia et Gérard ont rapidement pris leurs marques. Agréablement accueillis par la population et forts de leur précédente expérience, ils ont mis tout en œuvre pour faire fonctionner leur épicerie multiservices à leur image. On notera un changement d'horaire, le magasin est ouvert 7 jours sur 7, de 7 h 30 à 19 h 30 sans interruption et fermé le mardi après midi. Leur envie de s'investir dans

ce commerce rural se retrouve notamment dans leur choix de privilégier, lorsque c'est possible, les produits locaux. Dans les rayons, on commence à percevoir des nouveautés. Une place est réservée aux produits bio. Sur les étals, on trouve des savons anciens, des vêtements importés d'Inde et du Népal, un coin mercerie et la location de DVD... Depuis la mi décembre le rayon presse s'est étoffé. Une sélection des 150 meilleures parutions françaises (Midi Olympique, Le Monde, Le nouvel OBS, Femme actuelle,...) vient compléter les éditions locales (La Dépêche et le Tarn libre). Un site internet existe déjà. La population peut s'y informer, échanger, mais aussi réserver, comme ce fut le cas pour les sapins de Noël. Laetitia insiste : « nous proposons un point de vente qui est un véritable commerce de proximité, où chacun peut trouver les produits nécessaires au quotidien. Nous offrons bien plus que des produits de dépannage ! ». Gérard en est persuadé : « notre boutique est un lieu convivial, que d'ailleurs nous n'hésitons pas à adapter selon les remarques que nous font les clients »

**Pour les contacter : tél : 05 63 33 05 87
Site internet : www.epiceriecadalen.com**

Arrêt du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le 19 décembre 2011, le conseil municipal a arrêté, à l'unanimité, le projet du Plan Local d'Urbanisme proposé par la commission du même nom.

Pour mémoire, la commune de Cadalen a prescrit la révision du Plan d'Occupation des Sols et l'élaboration d'un PLU par délibération le 4 novembre 2008.

Depuis 3 ans, les élus, accompagnés par le cabinet d'études Citadia, travaillent sur ce projet. Les objectifs généraux, proposés dans le Projet de Développement Durable, validés lors du conseil municipal du 28 juillet 2011, vous ont été présentés lors d'une réunion publique en juillet dernier.

Voici un rappel des axes principaux :

AXE 1 : structurer et accompagner le développement urbain à l'échelle communale

- Diversifier la gamme de logement et favoriser la mixité sociale (logements locatifs, logements pour primo-accédants, etc.)
- Réorganiser le développement de la commune : recentrer l'urbanisation sur le bourg, limiter le développement linéaire et structurer les hameaux

AXE 2 : permettre le maintien et le développement des activités économiques

- Permettre la pérennisation des activités agricoles et viticoles : limiter le mitage des espaces agricoles et viticoles
- Permettre le développement des activités existantes
- Développer les activités de services

AXE 3 : préserver les équilibres entre développement urbain, pérennité de l'activité agricole et maintien des espaces naturels

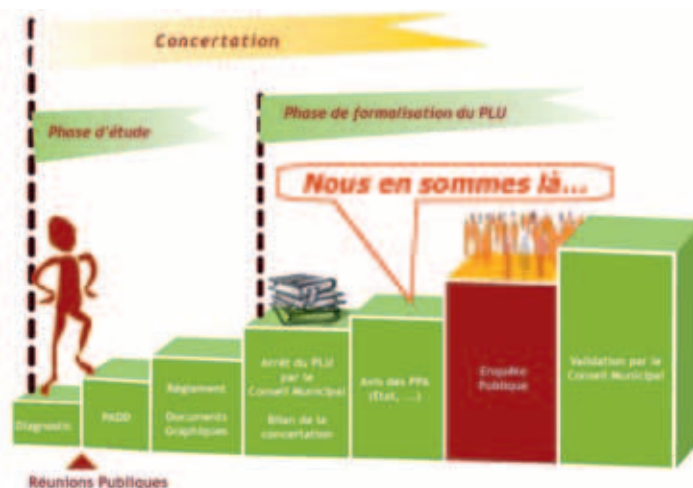
- Limiter les impacts sur les ressources naturelles et l'environnement
- Limiter le mitage des espaces agricoles et forestiers par l'urbanisation

A cette heure, le dossier est entre les mains des Personnes Publiques Associées : les services de la Préfecture, la Direction Départementale des Territoires, la Chambre d'Agriculture, la Chambre d'Industrie, le ScoT, la Communauté des Communes, etc... qui devront donner leur avis sur le projet et feront des prescriptions le cas échéant.

Par la suite, une enquête publique se tiendra en mairie et vous donnera la parole. Vous pourrez venir faire vos remarques auprès du commissaire enquêteur ou les consigner vous-même dans le registre. Au terme de l'enquête publique, le commissaire rendra un rapport argumenté.

Ces étapes pourront amener des modifications au projet mais celles-ci seront mineures et devront en respecter les principes généraux.

L'ensemble des documents est d'ores et déjà consultable en mairie.





Tarn et Dadou : Déchets ménagers

**Toute la commune passe
au ramassage de proximité**

La Communauté de Communes Tarn et Dadou, dotée de la compétence du ramassage des ordures ménagères depuis le 1^{er} Janvier 2010, en concertation avec la mairie de Cadalen, a décidé d'harmoniser les modalités de collecte sur la commune.

Depuis le 1^{er} janvier, toute la commune de Cadalen est passée en ramassage dit de proximité. Une 1^{ère} partie de la commune était déjà collectée ainsi depuis 1 an.

L'objectif est de collecter au plus proche des habitants afin d'augmenter la qualité des déchets recyclables tout en maintenant un coût constant. Cela met un point final aux nuisances occasionnées aux « espaces propres ».



Pour tous renseignements complémentaires, consulter le **petit dépliant** « Guide Pratique » joint, où figure : un mémo tri, un mémo déchetterie, **un calendrier des ramassages 2012 (surtout pour les jours fériés)**, un mémo compostage,....

Notez bien (les différentes collectes) :

- Le verre dans les colonnes à verre qui seront conservées à vos points habituels
- Les encombrants (ferrailles, bois, déchets verts, batteries, cartons, piles, équipement électrique et électronique, huiles, gravats et matériaux inertes, radiographies,...) dans les déchetteries de Gaillac ou Graulhet (service gratuit pour les particuliers)
- Les déchets alimentaires et petits déchets verts, dans vos composteurs à retirer à la mairie
- Les médicaments périmés ou non (même s'il en reste très peu) dans les pharmacies
- Les vêtements dans le conteneur spécifique situé à côté du pont bascule.



Se rendre dans les déchetteries

Graulhet :
du Lundi
au Samedi de
8h à 12h
et 14h à 17h45

Gaillac :
du Lundi
au Samedi
de 8h à 12h
et 14h à 18h

Des questions ?

**Un numéro unique pour tout savoir :
0800.007.236**

N°vert, appel gratuit depuis un fixe

Site internet : <http://environnement.ted.fr>

Un meilleur tri diminue les coûts.

Le coût de traitement de nos déchets prend en compte la quantité mais également la qualité de déchets triés.

Les 10 gestes phares de la prévention des déchets

Geste n°1 : Choisir le bon produit et le bon conditionnement

Geste n°2 : Fabriquer du compost

Geste n°3 : Indiquer le STOP-PUB sur la boîte aux lettres

Geste n°4 : Limiter les impressions

Geste n°5 : Boire l'eau du robinet

Geste n°6 : Économiser les piles

Geste n°7 : Réutiliser ce qui peut l'être

Geste n°8 : Préférer les sacs réutilisables

Geste n°9 : Choisir des produits avec des labels "environnement"

Geste n°10 : Gestes alternatifs (faire ses yaourts, son pain, ses confitures...)

Amélioration de l'Habitat

La Communauté de communes vient de lancer les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de Tarn&Dadou.

Elles visent à améliorer les conditions d'habitat des occupants, notamment les plus fragiles, qu'ils soient locataires ou propriétaires, et à revitaliser les centres bourgs et centres urbains connaissant des problèmes de vacance et de dégradation du bâti. Ces dispositifs devraient concerner près de 700 logements et permettre d'apporter près de 6 millions d'Euros d'aides aux propriétaires pour la réalisation de travaux.

La commune de Cadalen est concernée par cette intervention sur la période 2012-2014. L'ensemble des propriétaires occupants de la commune sous plafond de ressources voulant réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat (en priorité travaux d'amélioration en matière de sécurité, de salubrité ou d'équipement et travaux d'économie d'énergie) peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé et d'aides pour financer leurs travaux.

Par ailleurs, une intervention spécifique est prévue pour revitaliser le centre bourg de la commune. Les propriétaires d'un logement vacant dégradé voulant le remettre à la location peuvent bénéficier d'aides s'ils s'engagent à louer leur bien sous conditions de plafond de loyers et de ressources.



Des actions d'amélioration du cadre de vie seront également réalisées par la commune.

L'accompagnement des propriétaires est réalisé à titre gratuit par le cabinet FARAMOND qui apporte des conseils techniques et un appui de la définition du projet jusqu'au montage des plans de financement et des demandes de subventions.

Pour vous informer sur le dispositif, n'hésitez pas à prendre contact directement avec la Chef de projet, Axelle GENNESON, lors de ses permanences téléphoniques au 05 63 38 54 04, le lundi matin de 8h30 à 12h30 et le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30, lors de ses permanences en communes les mardis matins (dates et lieux consultables sur le site <http://habitat.ted.fr>) ou par courriel : faramond-axelle@orange.fr.

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Pour rappel, la loi LEMA du 30 décembre 2006, dite loi sur l'eau, impose aux communes de contrôler les systèmes d'assainissement autonomes situés sur leur territoire.

Les exigences sanitaires de cette loi obligent à procéder à la vérification du bon fonctionnement des installations.

Pour faire face à cette responsabilité, les 29 communes qui composent la communauté de commune Tarn et Dadou ont créé un SPANC.

La municipalité de Cadalen a déjà largement communiqué sur les prérogatives de ce service. Récemment, le 20 octobre, lors de la réunion publique qui s'est déroulée à la salle des fêtes, élus et techniciens de Tarn et Dadou ont abordé les enjeux environnementaux et la procédure de contrôle.

Depuis début novembre, la campagne de contrôle diagnostique des installations existantes se déroule

sur notre commune. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux techniciens de la Lyonnaise des Eaux qui réalisent cette prestation.

Le rapport technique qui sera établi à l'issue de cette visite vous indiquera les éventuels travaux de réhabilitation que vous devrez réaliser. Bien évidemment, sauf cas de risques majeurs et de pollution avérée, des délais vous seront accordés pour procéder aux modifications qui vous seront préconisées.

Au cas où votre installation nécessiterait d'être remise en état, nous vous recommandons fortement de prendre contact avec le service SPANC de Tarn et Dadou pour vous accompagner dans vos démarches.

Contact n° vert : 0800 007 236



Taxe d'Aménagement (TA)

Taxe d'Aménagement (TA) applicable à compter du 1^{er} mars 2012.

La réforme de la fiscalité de l'aménagement a été adoptée à l'article 28 de la loi de finances rectificative du 29 décembre 2010.

La TA se substitue à la TLE*, la TDCAUE*, la TDENS*, et le PAE*.

La TA est constituée :

- d'une part communale
- d'une part départementale

Le fait générateur de la taxe :

- l'autorisation d'urbanisme (construction, reconstruction, agrandissement)
- le procès verbal suite à infraction

L'assiette de la taxe repose sur la surface de la construction multipliée par une valeur forfaitaire au m².

Mode de calcul : Surface de construction × Valeur forfaitaire × Taux

Surface de construction :

Somme des surfaces de plancher closes et couvertes sous une hauteur sous plafond > 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades de bâtiment, déduction faite des vides et des trémies.

Valeur forfaitaire :

- Pour les constructions, la valeur retenue est de 660 €/m².
- Pour les autres installations et aménagements (emplacements de tentes, caravanes, stationnements, piscines, panneaux photovoltaïques au

sol, éoliennes,...), des valeurs spécifiques ont été prévues par la loi.

Taux :

Le conseil municipal a décidé de reconduire pour la TA le même taux appliqué jusque là à la TLE, soit 3 %.

*TLE : Taxe Locale d'Équipement.

* TDCAUE : Taxe départementale pour le Financement des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

* TDENS : Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles.

* PAE : Participation pour Aménagement d'Ensemble.

Comparatif TLE-TA (Taxe Locale d'Équipement - Taxe d'Aménagement) :

Permis de Construire : maison individuelle classique

Caractéristique de la maison : 100 m² + un garage de 20 m²

TLE : valeur inférieure pour les 1^{ers} 80 m² et le garage n'entre pas actuellement dans le calcul de la SHON

TA : abattement de 50 % pour les 1^{ers} 100 m² et les murs extérieurs sont déduits (15 m² estimé)

| Avant le 1 ^{er} mars 2012 | |
|------------------------------------|-------------------|
| TLE (cat. 5) | |
| 80 m ² × 370 € × 3 % = | 888,000 € |
| 20 m ² × 541 € × 3 % = | 324,60 € |
| TOTAL : | 1 216,60 € |

| Après le 1 ^{er} mars 2012 | |
|------------------------------------|-------------------|
| TA Communale | |
| 100 m ² × 330 € × 3 % = | 990,000 € |
| 5 m ² × 660 € × 3 % = | 99,60 € |
| TOTAL : | 1 089,00 € |

Permis de Construire : maison individuelle avec sous-sol

Caractéristique de la maison : 240 m² comprenant un sous-sol complet de 120 m² pour un garage

TLE : valeur inférieure pour les 1^{ers} 80 m² et le garage (stationnement de véhicules) n'entre pas actuellement dans le calcul de la SHON

TA : abattement de 50 % pour les 1^{ers} 100 m² et les murs extérieurs sont déduits (30 m² estimé)

| Avant le 1 ^{er} mars 2012 | |
|------------------------------------|-------------------|
| TLE (cat. 5) | |
| 80 m ² × 370 € × 3 % = | 888,000 € |
| 40 m ² × 541 € × 3 % = | 649,20 € |
| TOTAL : | 1 537,20 € |

| Après le 1 ^{er} mars 2012 | |
|------------------------------------|-------------------|
| TA Communale | |
| 100 m ² × 330 € × 3 % = | 990,000 € |
| 110 m ² × 660 € × 3 % = | 2 178,00 € |
| TOTAL : | 3 168,00 € |



Bébé boutique

La Médiathèque s'invite à Lasgraïsses pour faire profiter les tout petits de ses bienfaits ; en effet, la première séance du samedi 20 octobre a rencontré un vif succès ; parents et enfants, installés sur des tapis bien moelleux, ont pu partager un bon

moment de complicité autour du conte : les bambins ont écouté, mimé, chanté et surtout découvert les belles histoires de **Thomase VENZAL**. Parents, réservez les prochaines dates !

Programme des prochaines animations à Lasgraïsses, à Ferrière, de la Médiathèque de Tarn et Dadou

Pour les enfants de 1 à 5 ans
Samedi 21 janvier à 16 h 30 : EVEIL MUSICAL

Samedi 11 février à 16 h 30 : DANSE AFRICAINE

Samedi 21 avril à 10h30 : ATELIER MUSICAL

Samedi 19 mai à 10 h 30 : GYM BEBE (3 à 5 ans)

Le mot des bénévoles :

Accueillons cette nouvelle année, Avec sa pluie de sourires, de tendresse et de couleurs...

Pour chacun nous souhaitons Le bonheur ; Et quand la vie, parfois, nous maltraite, Famille et amis sont là, ...à quelques pas, Pour nous aider à lui tenir tête.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS !

CINEMA :

Prochaines séances à 21 h :
Les jeudis 16 février, 12 avril et 14 juin.

ADMR Labessière-Cadalen-Técou

Nos équipes de bénévoles sont passées chez vous pour vous présenter le calendrier 2012, un grand merci pour votre accueil et nous vous souhaitons une bonne année 2012 et surtout bonne santé !

Nos prochaines dates :

- samedi 14 janvier 2012 : loto ADMR à Labessière-Candeil à 21 heures,

- dimanche 5 février 2012 : loto ADMR à Técou à 14 heures,
- samedi 3 mars 2012 : traditionnelle Soirée Crêpes à Labessière-Candeil avec l'orchestre Bruno BARELLI à 21 heures.

Pour toutes ces animations le meilleur accueil vous sera réservé.

Club des Aînés Ruraux

Son ambition : Bien être et mieux vivre ensemble

L'association a vu le jour il y a quarante ans. Cette pérennité, elle la doit à l'enthousiasme des équipes de bénévoles qui l'ont animée et qui l'animent encore.

Que vous soyez retraités ou actifs, venez nous rejoindre et participer à nos activités : Jeux de cartes et de société, pétanque, rassemblent des joueurs chaque jeudi après-midi.

Une équipe de marcheurs sillonne la campagne chaque lundi après-midi.

D'autres adhérents peuvent vous faire partager leurs carnets de voyages : Autriche et Espagne pour l'année 2011, et pour d'autres sorties d'une journée dans le Périgord ou le Quercy.

Le club participe aussi à l'animation du village par des manifestations ouvertes à tous : cinq bals au cours de l'année et un grand loto.

**Contact : Maguy Soulié, Présidente,
Tel 05 63 33 00 88**



Une fête réussie pour les 40 ans du club

Amis de Cadalen et son Canton

Créée il y a quelques années, l'association « Les Amis de Cadalen et son Canton » a décidé de relancer ses activités.

Ses objectifs sont de sauvegarder et de promouvoir tout ce qui a trait à l'histoire de la commune et du canton autant à travers les écrits et photographies, les objets et monuments que les traditions transmises oralement. Elle a été à l'initiative d'expositions de photographies et cartes postales ainsi que d'une manifestation rétrospective de 150 ans de présence postale à Cadalen.

Tous ceux qui ont la fibre patrimoniale sont invités à se retrouver **le Vendredi 10 Février 2012 à 20h 15** à la salle de réunion, pour évoquer les pistes que nous pourrions suivre de telle manière que chacun puisse exprimer sa



passion pour son village, se sentir soutenu dans ses recherches et indiquer de quelle façon il souhaite voir évoluer ce projet.

Il sera ainsi possible de partager nos connaissances, d'envisager des sujets à explorer, de trier, classer, sauvegarder et divulguer à tous les informations que nous récolterons.

Comité F.N.A.C.A. Canton de Cadalen

2012 sera le cinquantième anniversaire de la commémoration du « Cessez le feu » en Algérie qui prit effet le 19 mars 1962.

Les cérémonies du souvenir auront lieu le 19 mars à Albi, rendez-vous à 10h30.

L'après-midi, elles auront lieu à Montredon-Labessonnié au monument aux morts à 14h30 et ensuite au mémorial.

Le 25 mars, notre comité orga-

nise la cérémonie à Aussac, avec la messe à 10h30 et au monument aux morts à 11h30. Le groupe « Jazz-Quartet » de Castres, élément de l'orchestre « De Michel », assurera les prestations musicales à l'église et aux monuments aux morts. A la fin de la cérémonie un verre de l'amitié sera offert par la municipalité.

Communiqué F.N.A.C.A : le 31 mars 2012 à 14h30 aura lieu



l'assemblée générale à Aussac, salle communale, présence des adhérents indispensable.

Le Bureau

L'A.P.E.E.C.

L'A.P.E.E.C. vous souhaite une très bonne année 2012 !

Chaque année, L'A.P.E.E.C (Amis et Parents des Elèves de l'Ecole de Cadalen) organise différentes manifestations pour récolter des fonds. Les bénéfices réalisés permettent de financer l'achat de matériel éducatif, participer aux frais des sorties scolaires et aider à la mise en place du projet pédagogique annuel. De plus, tous ces rendez-vous animent et rassemblent le village autour des enfants.

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des prochaines manifestations...

Samedi 21 Janvier :
Loto de l'école

Vendredi 16 Mars :
Soirée Carnaval

Dimanche 1 Avril :
Surprise !!!

Juin : Fête de l'école

Mardi 4 Septembre :
Rentrée autour d'un café croissant...

Décembre :
Marché de Noël

Contact :
Fabrice Mortelette
05.63.40.38.28





Cadalen pour l'Espoir

Notre association a pour but d'organiser, tous les ans, le premier week-end de Décembre, le téléthon sur l'ensemble du canton de Cadalen, afin de faciliter, dans une ambiance festive, le dépôt de dons au profit de l'A.F.M.

2011 est le 25^e anniversaire du téléthon national. Pour nous, c'était le treizième à Cadalen mais, le onzième organisé par « Cadalen pour l'espoir ».

Nous sommes très heureux de constater, que tous les ans, de nouvelles associations, ainsi que de nouveaux individus, se joignent à nous, qu'ils soient membre de l'association ou pas : les motards du Tarn, les voitures anciennes de Lisle/Tarn et d'Aussac, écoles et parents d'élèves de Florentin, Fénols, Lasgraißes, associations et CM de Labessière-Candeil, comité des fêtes de Técoü.

Le concours de belote organisé avec l'aide du président du club d'Aussac, la soirée dansante préparée avec le soutien de



**MAIRIE - Place Pierre Barthe
81600 CADALEN**

**@ : cadalenspourel'espoir@gmail.com
N° SIREN : 503.604.530- 00017**

membres éminents des Aînés ruraux de Cadalen, ont permis de réaliser une collecte plus importante que celle, déjà exceptionnelle, de 2010. Le résultat final, cette année, est de **6026.07 €uros**,

+ 56% par rapport à l'année de référence 2007. Une telle progression n'est pas le fruit du

hasard, seul, le travail de tous nous permettra de pérenniser cette courbe ascendante.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont permis de réaliser ce « Challenge » afin de faire reculer la maladie.

**Tous pour la recherche...
Avec l'A.F.M**

Commerçants et Artisans de Cadalen

L'association des Commerçants et Artisans de Cadalen souhaite la bienvenue à Laetitia et Gérard Gomez de l'épicerie « Proxi », à Laetitia et Grégory Durand de la boulangerie « Les P'ti Pains » ainsi qu'à Hervé Dumoulin et son camion vert reconnaissable « Spiralou ». Nous

les remercions eux ainsi que toutes les personnes qui ont participé à la Soirée Primeur 2011 qui fut cette année encore un vif succès.

Nous tenons particulièrement à remercier Valérie Roy, ancienne propriétaire de l'épicerie, pour

son implication et ses années de service au sein de la commune, en lui souhaitant une bonne reconversion.

L'association vous donne rendez vous courant Juillet pour le Vide Grenier 2012.

Bonne année à tous.

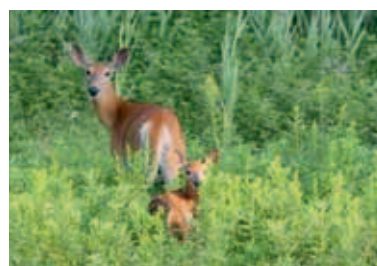
Société de Chasse

La vie de la société de chasse de Cadalen est toujours immuable au fil des saisons.

Entretien de l'espace cynégétique (agrains pour gibier, piégeage, battues nuisibles, etc.) et organisation de diverses manifestations (ball-trap, repas, etc.) sont le quotidien des bénévoles de la

société afin que les quelques 150 membres puissent pratiquer leur loisir préféré dans de bonnes conditions.

Le repas aura lieu le 3 mars 2012. Inscriptions chez le Président J SOULIE
Tél. : 05 63 41 74 39



« Familles Rurales de Cadalen »

Renouvellement de son bureau

L'Association Familles Rurales de Cadalen gère le centre de loisirs. Son activité se développe autour de plusieurs axes : l'ALAE c'est-à-dire les activités périscolaires (matin et soir), les Mercredis et l'ALSH sur les temps de vacances. Une action est menée auprès des adolescents sous la forme de chantiers loisirs.

L'Association a lancé un appel l'année passée pour renouveler l'équipe de bénévoles en place depuis une dizaine d'années.

M. Jean Luc Fauvel reste en charge de la présidence de l'as-

sociation. Peggy Amalbert a remplacé Magali Bernard à la vice-présidence. Sandrine Tarroux et sa suppléante Valérie Price ont remplacé Sylvie Massoutié et Bruno Bozzo pour la gestion financière. Magali Capelle et sa suppléante Annick Aliès ont remplacé Séverine Moulis et Clarisse Marre pour le secrétariat. D'autres membres nous ont rejoints au conseil d'administration.

L'Association remercie tous les bénévoles qui se sont tant investis durant toutes ces années. Elle rappelle à tous les parents que l'accueil des enfants ne peut

fonctionner que par leur investissement dans la structure et le renouvellement des bénévoles au conseil d'administration.

Le groupe « jeunes » au ski

Pendant les vacances de Février 2011, 12 jeunes sont partis à Saint Lary où ils ont pu goûter aux joies de la glisse : ski, raquettes, chiens de traîneaux, pour finir par les bienfaits des thermes. Ils ont pu réaliser ce séjour grâce aux différentes actions d'autofinancement comme le marché de Noël, la vente de fleurs...

Atout Piol

Expression Danse africaine Rythme- Métissage

L'équipe d'Atout Piol vous souhaite une paisible année 2012 et vous invite à la danse !

Pour petits et grands :

- des cours hebdomadaires et des stages,
- des interventions en milieu scolaire, en structures spécialisées (enfants, adolescents, adultes), auprès de professionnels du secteur médico/social,
- des projets dans les domaines de la petite enfance,

- des soirées et journées festives.

Dans l'ancienne ferme de Piol transformée et rénovée notre structure vous accueille :

- pour organiser des moments de fêtes,
- pour mettre en place des stages, ou des activités hebdomadaires,
- pour préparer vos créations artistiques.

Notre gîte de groupe peut héberger jusqu'à 20 personnes...

A bientôt alors !



Atout Piol
05 63 33 03 98
<http://www.atoutpiol.fr>

Foyer Laïque d'Éducation Permanente

Le F.L.E.P. est composé de six sections. Une d'entre-elles, voire plusieurs sont susceptibles de vous intéresser. Venez nous rejoindre !!!

- **randonnées pédestres**
responsable : Roger BATUT
(06 19 26 07 65)
- **gymnastique**
responsable : Nicole MOTTES (05 63 81 50 72)

- **tennis enfants et adultes (initiation)**
responsable : Alexis GANGNERON
(05 63 81 52 05)
- **tennis de table**
responsable : Alain VIGUIÉ
(05 63 57 42 41)
- **cyclo sport** - responsable : Jacques PASTRE
(05 63 81 52 89)

- **chorale** – responsable
Bruno BALAZARD
(05 63 81 56 44)

Prendre contact avec les responsables, merci.

Le F.L.E.P. est ouvert à toutes propositions nouvelles. Aussi n'hésitez pas à nous contacter.

Après une année 2010/2011 difficile en termes de logistique et d'organisation, lié aux aléas des travaux de peinture du sol du gymnase, c'est avec un énorme plaisir que nous réintégrons définitivement les lieux pour démarrer cette nouvelle saison. Nous souhaitons remercier la municipalité d'avoir réalisé ces travaux, ce qui nous permet d'évoluer dans des conditions fort agréables pour un bon apprentissage du volley.

Sous la tutelle de son équipe première féminine qui évolue en Nationale 3, en jouant le haut de tableau jusqu'à présent, ce n'est pas moins de 10 équipes soit 107 adhérents qui représentent notre village dans le département du Tarn et la région Midi Pyrénées : les filles de la régionale 1 qui se placent dans le tiercé gagnant de leur championnat, les juniors filles qui sont actuellement invaincues, les cadettes, les minimes



filles, les benjamines mais aussi les benjamins (et oui il y a quelques garçons), sans compter l'école de volley qui regroupe 25 enfants. Surtout n'oublions pas les 3 équipes loisirs mixtes qui ne sont pas pour autant les moins acharnées !!

Sensibles à l'engouement que le volley procure auprès des enfants, nous créons à la rentrée de janvier un créneau pour les

tout petits de 3 à 6 ans, le samedi matin de 9h30 à 10h30 : éveil, motricité et amusement seront au programme (Séance le 7 Janvier).

N'oubliez pas notre rendez-vous annuel du tournoi sur herbe le samedi 9 Juin de 10h à la fin de la nuit ...

Bonne année 2012 à tous !!

Association Relaxation

Pour apprendre à vous détendre, contrôler votre respiration, assouplir votre colonne vertébrale, renforcer vos articulations, détendre et tonifier vos muscles...

Participez aux cours de relaxation à la salle des fêtes de Cadalen tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30.

Contacts : 05 63 55 55 49 ou 05 63 33 03 16

Atelier Musical

Quatrième saison pour L'ATELIER MUSICAL qui vise à vulgariser et développer en zone rurale, la connaissance et le goût des diverses musiques passées ou présentes dans le monde, via l'écoute, la pratique et la compréhension de celles-ci. Pour cela, l'approche musicale se veut ludique, basée sur l'émotion et le plaisir.

Les démarches artistiques sont confiées à Bruno Balazard, pédagogue diplômé aux compétences multiples (chef de chœur,

voix, instruments à vent, percussions, idiophones) intervenant auprès d'adultes, en milieu scolaire, crèches, handicap, Alzheimer...

A Cadalen, différentes activités régulières ou ponctuelles, ouvertes à tous, sont proposées sous forme :

- d'ateliers hebdomadaires pour les enfants, adolescents et adultes ayant lieu dans les locaux d'Atout Piol, le mercredi (selon le calendrier scolaire).

- de stages ponctuels proposés d'octobre à décembre. Ces derniers ont mené à la création d'un orchestre de percussion (BATUCADA) à partir de janvier 2012. Les participants ont choisi de se retrouver une fois par mois.

L'ATELIER MUSICAL ou :

« Communiquer et partager dans le plaisir d'une pratique artistique »

Contact :

bruno.balazard@wanadoo.fr
(06 30 47 68 46)



Dans le cadre de nos échanges tous les 3 ans, cette année 26 hirondelles de Cadalen dont la moitié de jeunes se sont envolées vers les 2 villages roumains Secuïeni et Bodogaia. Après 2 jours de visite de la capitale Bucarest où nous avons pu découvrir son histoire et son architecture, nous voilà accueillis par nos amis qui ont, comme d'habitude, ouvert leur cœur et leurs maisons. De la cérémonie au temple au traditionnel match de foot, en passant par des visites, des soirées inoubliables, des rencontres entre les jeunes aux moments de partage dans la simplicité, le temps est passé trop vite. Nous avons pu nous rendre compte de l'utilisation des aides que nous leurs apportons : réfection de la porte d'entrée de l'école, rénovation



d'une salle de classe (chauffage et parquet) et achat d'un photocopieur. Pour fêter nos 20 ans d'échanges, nous avons planté 2 arbres dans la cour des écoles des 2 villages. Des Ginkgo biloba qui symbolisent la paix et la longévité. En s'enracinant dans ces lieux, ils laisseront des traces d'amitié et

de fraternité aux générations futures. « J'ai compris, j'y reviendrai c'est sûr » témoignent, les larmes aux yeux, des jeunes qui découvraient ce pays pour la première fois. Preuve, s'il en était besoin, que cet échange ne sera pas le dernier...

Section Tennis



La section tennis compte un nombre d'adhérents constant. Le tournoi 2011 a regroupé 14 joueuses pour le Simple Dames, 40 joueurs pour le Simple Messieurs et 12 équipes pour le Double Mixte. Les finales se sont déroulées le DIMANCHE 26 JUIN 2011 avec notre habituel repas champêtre.

Le renouvellement des adhésions se fera début 2012. Les cartes permettent à tous les joueurs d'utiliser le cours extérieur et la salle polyvalente. Pour la saison 2012, la carte familiale sera vendue au prix de 20 €. La caution de la clé du court extérieur (15 €) reste valable et l'échange de clés se fera comme par le passé au moment du renouvellement des cartes. Les enfants et les adultes de l'École de Tennis (gérée par le FLEP) pourront avoir l'accès

aux courts extérieur et intérieur contre une carte familiale de 10 €.

Le prochain tournoi de CADALLEN, ouvert à toutes et à tous, se déroulera à partir du mois d'avril et se clôturera fin Juin 2011 avec les finales.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous joindre.

Responsables de la section TENNIS :

Président :
Guy ANGBAUD
rue du Colombier -
06.12.68.84.69

Trésorier :
Alexis GANGNERON
imp du Vieux Puits -
06.86.70.33.61

Bonne et Heureuse Année 2012



Entente Sportive MONTANS-PEYROLE-CADALEN

Trois villages pour la même passion : le Rugby

Nous profitons du bulletin municipal pour remercier les 3 municipalités et toutes les personnes et entreprises des différentes communes de nous avoir fait confiance et de nous aider au fonctionnement de notre club.

L'ESMPC évolue en championnat 4^e série. L'objectif de cette saison 2011-2012 est la quali-

fication en 1/4 de finale du championnat de Midi-Pyrénées. Les entraînements ont lieu le mardi à Cadalen et le vendredi à Montans à 19h30.

Le rugby vous intéresse, faites le pas et venez nous retrouver.

Pour tout renseignement :
Président Tél. 06.12.68.25.41,
Secrétaire Tél. 06.47.69.74.64

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année 2012.



Le Bureau

Fanny Joyeuse



La Fanny Joyeuse Cadalénoise organisera le samedi 4 février 2012 son traditionnel loto du début de saison à la salle des fêtes de Cadalen.

Une manifestation boulistique, en l'occurrence la coupe des Présidents se déroulera au stade le 15 septembre avec un repas terminant la soirée.

Auto-cross Albigeois



CHALLENGE SUD UFOLEP : 2011

CADALEN : DIMANCHE 24 AVRIL CIRCUIT DU HAUT DES VERGNADES.

Dimanche 3 Juin : Servies (Tarn)

Dimanche 29 Juillet : Salvagnac (Tarn)

Activité :

- Organisation d'épreuve de course de voitures sur terre.
- Officiels (directeur de course, commissaire de course, technique, pointage).
- Aide à la préparation pour les sports mécaniques (kart cross, monoplace, auto).

Tél. 06 09 81 37 63

L'AFCC

Association des Amis de la Fête et la Culture de Cadalen

Beaucoup de bonne humeur, une pincée d'organisation

Un grain de folie, une bonne dose de dynamisme
Quelques idées et de l'huile de coude cadalénoise à volonté

C'est la recette de l'AFCC depuis plus de 3 ans maintenant.

Au menu 2012, la traditionnelle soirée soupe suivie, quelques mois plus tard, du très épicé feu de la Saint-Jean.

Il y aura du nouveau sur la carte avec un projet ambitieux prévu pour le mois de septembre : la fête du village !

Trois rendez-vous où nous espérons réunir un maximum de convives.

Dans cette attente, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année...

Sapeurs-pompiers du TARN

Le service départemental d'incendie et de secours est en quête de vocations !

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) assure la protection des citoyens du département, 24 heures sur 24 tout au long de l'année. Avec une intervention toutes les 21 minutes, les 240 sapeurs-pompiers professionnels (fonctionnaires territoriaux) et les 1050 sapeurs-pompiers volontaires, appuyés par 60 personnels de la filière administrative et technique, sont totalement dévoués aux missions de ce service public de secours si important.

Prévention, protection et lutte contre l'incendie, secours d'urgences aux personnes, protection de l'environnement,... Toutes ces missions conduisent à la réalisation de près de 25 000 interventions chaque année dans le Tarn !

Mais l'effectif est aujourd'hui insuffisant pour faire face aux sollicitations de plus en plus nom-

breuses. Dans le cadre de l'année européenne du volontariat, le SDIS a lancé une grande campagne de communication destinée à recruter des volontaires : des médecins ou infirmiers qui manquent dans tout le département, mais aussi des sapeurs-pompiers sans qualification particulière, surtout en zone rurale.

En France, 204 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Pourquoi pas vous ?

En effet, surtout si vous résidez en zone rurale, le centre de secours le plus proche de votre domicile sera ravi de vous ouvrir ses portes pour vous faire découvrir la passion qui anime ces hommes et femmes de conviction.

Conditions d'engagement au SDIS du Tarn, votre engagement citoyen :

- Être âgé de 17 à 55 ans ;
- Jouir de ses droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire ;
- Se trouver en position régulière au regard du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale ;
- Résider à proximité du centre de secours (maxi 10 minutes)

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière. Une convention avec le conseil général prévoit des conditions de disponibilité facilitées.

Votre dossier de candidature : Pour vous engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, vous pouvez contacter le chef du centre de secours le plus proche, pour retirer un dossier.

Qu'est ce que le SDIS ?

Le SDIS est constitué d'un corps départemental organisé en 31 centres d'incendie et de secours et comprend un service de santé et de secours médical. Cet établissement public est commun au département, aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Le SDIS du Tarn est administré par un conseil d'administration présidé par le conseiller général Michel BENOIT, sur délégation du Président du Conseil Général. L'État assure également une tutelle sur le SDIS (par l'intermédiaire de la Préfecture) dans les domaines liés à l'opérationnel et la prévention.



Communiqué de la Gendarmerie

Prévention et lutte contre les cambriolages

- 1 - Ne laissez pas entrer des personnes inconnues.
- 2 - Fermez toujours votre habitation, même si vous vous absentez quelques instants.
- 3 - Ne laissez pas d'importantes sommes d'argent, d'or et de bijoux chez vous (évitez chambres, armoires, etc...)
- 4 - Évitez de laisser sacs à main, trousseaux de clés de voiture dans le couloir d'entrée.
- 5 - Protéger votre logement : protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux. Les baies vitrées peuvent être renforcées.
- 6 - En cas d'absence, sollicitez vos amis, vos parents, vos voisins.
- 7 - Ne laissez pas vos papiers, téléphones mobiles et autres valeurs à bord de votre véhicule ou en vue dans celui-ci.
- 8 - Détectez les cambrioleurs (présences étrangères à votre quartier, relevez les plaques d'immatriculation des véhicules paraissant bizarres ou suspects.
- 9 - Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie : opération « tranquillité vacances ».
- 10 - Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17.



Chiens errants

« Avant la loi du 22 juin 1989 (article 213-1 du code rural), il n'existait aucune définition légale de l'état de divagation d'un animal. Désormais, est considéré comme divagant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

Est également considéré comme divagant, tout chat non identifié se trouvant à plus de deux cent mètres des habitations ».

Ce rappel fait suite à des plaintes exprimées en mairie : pensez à vous occuper de vos animaux... afin qu'ils ne nuisent pas à autrui.



Rando Primeur : un vif succès

Le 20 novembre, dès l'aube, Cadalen était en effervescence. En effet, l'association Gaillac Rando, secondée par les randonneurs cadalénois, se préparait à accueillir la traditionnelle randonnée du primeur.

Pour sa 13^e édition, cette manifestation a battu tous les records : 1624 randonneurs, venus de tout Midi Pyrénées, ont pris d'assaut les sentiers sous un soleil très agréable malgré le vent.

Les vigneronns des Domaine Rotier, Terroir de Lagrave, Domaine des Hauts de Vergnades,

Domaine des Ardurels et cave de Técou, ont accueilli avec le sourire, les nombreux marcheurs venus à la découverte du terroir.

Cette journée mémorable, où Cadalen a reçu plus de visiteurs qu'elle n'a d'habitants, doit sa complète réussite au professionnalisme et au sens de l'organisation des 56 bénévoles de Gaillac rando et de sa présidente, Maité Costes, qui ont su faire face avec efficacité et gentillesse à une affluence peu commune.

Merci à eux.



Notre commune vue du ciel



Dernière minute

Christel Torente a choisi de changer d'activité professionnelle à compter du 1^{er} février 2012. Elle assurait depuis 2 ans le remplacement d'un agent en disponibilité à l'accueil de la mairie. Nous lui souhaitons une belle réussite dans son nouveau projet.

Tarif communaux au 1-01- 2012

| Photocopie | | | |
|--|--------|---|--------------------------------|
| Format A4 recto | 0,15 € | Format A3 recto | 0,30 € |
| Format A4 recto/verso | 0,30 € | Format A3 recto/verso | 0,60 € |
| Jeton Eclairage tennis | | | |
| Le jeton pour 1 heure | | | 1,50 € |
| Assainissement | | | |
| Participation au raccordement à l'égout (Délibération CM du 19/03/1991) | | | |
| Immeubles existants à la création Réseaux | 740 € | Immeubles édifiés après la création du réseau | 1800 € |
| Redevance assainissement | | | |
| Prime fixe annuelle | 57 € | Redevance basée sur le volume d'eau prélevé | 0,82 €/m ³ |
| Consommation forfaitaire (agriculteur ayant du bétail, usagers non raccordés au réseau d'eau public) | | | 45 m ³ par personne |
| Location salle des fêtes et salle de réunion | | | |
| Salle des Fêtes et salle de réunion pour le week-end | | | |
| Cadalenois | 185 € | Personnes extérieures | 455 € |
| Salle de réunion | | | |
| Cadalenois | 40 € | Personnes extérieures | 180 € |
| Salle des Fêtes et salle de réunion pour la journée | | | |
| Cadalenois | 120€ | Personnes extérieures | 315 € |
| Salle des Fêtes aux associations de Cadalen pour leurs festivités | | | Gratuit |
| Salle des Fêtes aux associations extérieures pour leurs festivités | | | 75 € |
| Caution | | | |
| Cadalenois | 320 € | Personnes extérieures | 800 € |
| Cimetière Concession à perpétuité | | | 50 €/m ² |
| Colombarium la case pour 30 ans | | | 400 € |
| Poids public | | | |
| Pesée inférieure à 10 T | 2 € | Pesée supérieure à 10 T | 3 € |

Notre Site Internet fait Peau Neuve

Notre ancien site Internet, hébergé par la communauté de commune Tarn&Dadou a été victime d'une attaque de virus durant le mois de septembre.

Toutes les données ont été perdues. Dans l'urgence, nous avons créé un site temporaire toujours à la même adresse.

Début novembre, nous avons retenu l'Agence de Communication Occitane, spécialisée dans la création de sites web pour les collectivités territoriales.

En ligne depuis début décembre, ce site se caractérise par une présentation plus conviviale.



La page d'accueil, véritable carte postale de la commune, permet de se l'imager en un clin d'œil. Au premier clic, toutes sortes de rubriques « Découvrir la commune », ou bien encore « Actualités »... sont accessibles. Divers articles, choisis aléatoirement, permettent de rendre compte du dynamisme du village.

Comme précédemment, vous pourrez vous inscrire à la « newsletter » (lettre d'information électronique) afin de recevoir directement dans votre boîte de courriel les dernières informations publiées sur le site.

Afin de le rendre interactif, chaque association pourra écrire des articles qui seront soumis à l'approbation de l'administrateur avant publication. Le but est bien entendu de permettre à ces dernières de communiquer sur leurs activités de manière aisée et efficace.

Alors venez découvrir ou redécouvrir le site de la commune de Cadalen sur www.cadalen.fr.



LA POSTE

Bureau de Poste

Le bureau est ouvert du mardi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Permanence en Mairie : Jean GASC, Conseiller Général du canton de Cadalen, tient une permanence en mairie les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 11h à 12h.

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi : 14 h - 17 h

Mardi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Mercredi : 9 h - 12 h

Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Samedi : 9 h - 12 h

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous

Téléphone : 05 63 33 01 44 - Fax : 05 63 81 53 97

Adresse email : cadalen.mairie@orange.fr

Direction de la publication : Monique CORBIÈRE-FAUVEL

RÉDACTION :

Commission Communication : Cécile ANGEBAUD, Stéphanie AVERSENG, Bruno BOZZO, Sébastien BRAYLE, Christian CAUQUIL, Monique CORBIÈRE-FAUVEL, Josy DESPLOS, Gilles JAUROU
Comité Consultatif Communication : Marie-Hélène BOSCH, Anny DUBREZ, Jean-Marc FRÉAL, Christiane LISANT, Claire MAGRE, Nicole MOTTE, Brigitte ROQUES et Alain VIGUIER.

Mise en page : SIEP France - Imprimé à 700 exemplaires sur papier PEFC par SIEP France